



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 septembre 2022

**Objet de la délibération**

**ANNULATION DE TROIS SUBVENTIONS - ANNEE 2022**

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

**Etaient présents :**

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Martine JOURDAIN , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT .

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Yves GUYOT, Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET, Marie-Françoise CÉREZ à Anne-Laure LE DOUSSAL, Stéphane LOHÉZIC à Philippe PERRONNO, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ à Pierre-Yves LE BOUDEC, Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON.

**Absent(s) :**

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Tiphaine SIRET désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

**N° 2022.09.004**

**ANNULATION DE TROIS SUBVENTIONS - ANNEE 2022**

**Rapporteur : Claudine CORPART**

Lors de des séances 27 janvier 2022 et du 30 juin 2022, le Conseil Municipal avait décidé d'octroyer une subvention à titre récurrent aux associations ci-dessous afin de les soutenir dans l'organisation de leur manifestation respective, à savoir :

ASSOCIATIONS	ACTIVITES	MONTANT
Jump'In Breizh	Concours de Jump'In Breizh du 12 au 15 août 2022 au Haras d'Hennebont	1 000 €
UCLH	34 <sup>ème</sup> nocturne cyclisme le 6 juillet 2022	500 €
La Pierre Blanche	Concours complet d'équitation les 17 et 18 septembre 2022 au Haras d'Hennebont	1 000 €

Ces trois associations ont décidé d'annuler leurs manifestations : le Jump'In Breizh en raison de la canicule, l'UCLH et la Pierre Blanche pour des raisons propres à leurs associations.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,  
**Vu** les délibérations n°2022-06-009 et n°2022-01-005,  
**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 5 septembre 2022,  
**Vu** l'avis favorable de la Commission « Vie » en date du 15 septembre 2022,  
**Vu** le rapport présenté,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

→ **VALIDE** l'annulation des subventions décrites ci-dessus et mentionnées dans les délibérations N°2022-06-009 et N° 2022-01-005

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
La Maire,

**Michèle DOLLÉ**

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)